



Association les Amis du Lac du Pont à l'Âge

Réunion du Bureau Conseil d'Administration du jeudi 25 février 2021 à 15h

Membres du bureau du CA présents : Philippe Doyelle, Jean-Claude Canou, Martine Navarre, Marie-Christine Naudy

Compte tenu du contexte sanitaire, il n'est actuellement pas possible de faire une réunion du CA. En effet ce dernier comprend 10 personnes et tout rassemblement, réunion ou activité mettant en présence 6 personnes ou plus est interdit (décret 2020-1310 du 29 octobre 2020 ; <https://associations.gouv>)

Nous ne pouvons pas continuer dans l'immobilisme ! Aussi, afin de respecter les contraintes, il a été décidé de faire une réunion uniquement avec les membres du bureau. L'objectif étant d'identifier des actions pouvant être réalisées en respect des mesures sanitaires et d'avancer dans les 2 groupes de travail du Comité de Coordination pour le site de Pont à l'Age au sein d'ELAN.

1. Constitution des groupes de travail du Comité de Coordination pour le site de Pont à l'Age

Les deux thèmes définis par ELAN sont :

- **Accueil du public** : (plage, salle polyvalente, randonnées, activités pêche, activités nautiques avec réutilisation de la base de voile.),
- **Accueil Touristique** - camping

Le bureau propose que les deux thèmes énoncés par ELAN soient traités au sein d'un seul groupe. Les participants sont sept élus des communes de Folles et Laurière, quatre représentants d'ALPA de Laurière et Jabreilles les Bordes et une représentante de la commune de Folles désignée par le maire. Lors du dernier CA d'octobre 2020 des personnes d'ALPA s'étaient manifestées auprès du président.

Corinne	BERNADET	Elue Laurière
Valérie	BONNET	Elue Laurière
Philippe	DOYELLE	Elu Laurière Président ALPA
Jerome	LEFORT	Elu Laurière Membre ALPA
Rémy	TRINCHANT	Elu Laurière
Laurent	FALCON	Elu Folles
Thierry	METAIS	Elu Folles Membre ALPA
Martine	CHABROULLET	Représentante commune Folles
Marie-Christine	NAUDY	Secrétaire ALPA
Martine	NAVARRE	Trésorière ALPA
François	SAVARY	Membre ALPA
Sylvie	VALOURA	Membre ALPA

La liste des participants a été présentée au président d'ELAN (A. Auzemary en charge de l'économie et du tourisme) et à un vice-président (JM. Bertrand en charge de la gestion durable des ressources air, eau, forêt) qui l'ont validée...

Etant donné que ce groupe est constitué de 12 personnes il n'est pas possible de se réunir pour travailler. Aussi le bureau a proposé de faire deux sous-groupes : un sous-groupe ALPA plus la représentante de Folles (5 personnes) et un sous-groupe avec les Elus (7 personnes).

Philippe Doyelle, étant le président d'ALPA et le premier adjoint de la commune de Laurière serait le rapporteur entre les deux sous-groupes. Une première réunion du sous-groupe ALPA est prévu le samedi 13 mars 2021. Messieurs Bertrand, Poulet et Porte pourraient être invités.

2. Compte rendu de la 1ere réunion du Comité de Coordination pour le site de Pont à l'Age

Les représentants ALPA au sein de ce comité sont Martine Navarre et Sylvie Valoura. Une première réunion s'est tenue le 26 janvier pendant laquelle les points suivants ont été abordés :

-deux parcelles ont été rachetées, malheureusement le propriétaire avant de céder ses parcelles a réalisé une coupe à blanc des bois. Il reste 2 ou 3 parcelles à racheter pour que l'ensemble du site soit un site ELAN

- la centrale hydroélectrique : pas d'avancée sur ce point. Cependant la nécessité d'accéder à la vanne de la centrale pourrait faire avancer ce sujet. En effet cet accès pourrait s'avérer nécessaire pour éviter les débordements en cas de très forte pluviométrie et favoriser l'alimentation en eau de l'Ardour en période de sécheresse

- le déversoir : un déclassement de la catégorie B du barrage en catégorie C est envisageable (un expert est passé le 4 février) ce qui conduirait à diminuer les contraintes.

-les bois sont soumis au régime forestier sous l'égide de l'ONF

- l'association Source et Rivière du Limousin insiste sur l'effacement des lacs, cependant les décideurs seraient plutôt dans une approche de statut quo

- une aire d'accueil des camping-cars serait nécessaire

- la pêche serait gérée par la fédération de la pêche

- le sujet de la qualité de l'eau a aussi été abordé

- ALPA propose des animations

Un étudiant stagiaire réalise une étude du site sur le plan faunistique et végétal sous la responsabilité d'ELAN, il a été aussi chargé de créer un sentier autour du Lac.

3. Activités d'ALPA envisageables

Le bureau ALPA a réfléchi aux activités, animations envisageables, même si elles sont très limitées à ce jour. Ce positionnement peut changer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Du 30 mai au 5 juin se tient la semaine de l'environnement. Serait-il possible d'avoir une action de nettoyage du site, d'aménagement du chemin, d'améliorer le passage dans la zone humide, d'installer une table pour pique-niquer ? Des groupes de bénévoles pourraient être formés dans la limite de 6 personnes agissant ensemble.

En 2020 lors du Festolac, un concours photo devait être organisé sur le thème de l'eau. Le bureau a décidé de relancer cette année ce concours photo avec comme date finale le 15 septembre 2021.

Les membres d'ALPA pourraient réaliser des pièges à frelons asiatiques, des nichoirs à balcon et les accrocher en place avec photos à l'appui. Une autorisation serait demandée pour les mettre sur le site du Lac du pont à l'Age courant mars.

Le bureau incite toute personne ayant des idées de bien vouloir les faire connaître.

Il a été décidé de publier sur le site internet des articles de presse (Le Populaire, La Montagne) traitant des sujets concernant notre site comme :

- Deux visions de l'évaporation des étangs
- Y aura t-il une piscine....dans l'étang
- En Creuse , Hervé Labouille étudie depuis 10 ans le possible lien entre fumiers et cyanobactéries
- En Corrèze un apiculteur lance l'alerte : « il faut combattre le frelon asiatique »

Un article pourrait être proposé dans Limousin magazine pour faire connaître le site du Lac du pont à l'Age.

Modalité particulière de diffusion de ce compte rendu :

Etant donné que seuls les membres du bureau assistent à cette réunion, ce compte rendu est dans un premier temps diffusé aux membres du CA de qui on attendra un retour sous forme de validation, questionnements,....

A l'issue de cette consultation le CR sera diffusé à l'ensemble des adhérents de l'association ALPA

MCN

***ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action
visant à la préservation de notre milieu naturel local.***